

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 4019 (Rect)

présenté par

M. Vincendet, M. Neuder, Mme Anthoine, Mme Louwagie, Mme Petex-Levet, M. Boucard,
M. Jean-Pierre Vigier, M. Brigand, M. Le Fur, Mme Corneloup et Mme Valentin

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« 31 août 2023 »

le mot :

« 30 novembre 2023 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La mise en application de cette loi nécessite de laisser quelques mois d'organisation aux administrations pour s'organiser. Tel est l'objectif de cet amendement.